

MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Auprès du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

« *Ambassadeur du projet Véloccitanie, par la promotion du cyclotourisme et la mise en réseau des acteurs* »

CONTEXTE

Le Parc naturel régional et ses partenaires (118 communes, 6 communautés de communes, Départements de l'Hérault et du Tarn, Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée), ont adhéré à une Charte qui fixe ses objectifs de développement durable pour 15 ans.

Le Parc est une collectivité publique territoriale (syndicat mixte) animée par une équipe d'une trentaine d'agents.

Les actions du Parc répondent aux objectifs fixés par sa Charte, à savoir :

- Préserver nos patrimoines naturels, paysagers et architecturaux, développer une urbanisation de qualité, sauvegarder l'eau...
- Changer nos comportements pour "mieux vivre au pays" : Développer la pédagogie et la sensibilisation du public, consommer local, réduire la consommation énergétique...
- Dynamiser notre vie économique et sociale en valorisant nos patrimoines : Valoriser le Patrimoine culturel et les richesses locales, développer des actions touristiques et économiques écoresponsables grâce à la marque Valeurs Parc®...

Le volontaire sera associé aux actions du Parc liées au développement du cyclotourisme.

Le Parc a inscrit dans sa charte l'ambition de faire des voies vertes du Haut-Languedoc un outil structurant de valorisation et de découverte du territoire. Depuis de nombreuses années le Parc assure la valorisation et la promotion de la voie verte PassaPaïs qui relie les gare de Mazamet à Bédarieux. Dans ce cadre-là, depuis 2015, le Parc soutient l'association des professionnels de la voie verte PassaPaïs qui a pour but de :

- **Fédérer les prestataires** riverains de la voie verte PassaPaïs situés dans une limite maximale de 5 km de la voie verte PassaPaïs et de tout autre itinéraire existant ou à venir en lien avec la voie verte PassaPaïs
- **Communiquer et promouvoir** par tous les moyens nécessaires la **destination et les prestations** des adhérents, en lien avec les institutionnels du tourisme.
- **Favoriser l'amélioration de l'offre** pour répondre aux attentes des clientèles.
- **Représenter** le Réseau auprès de partenaires
- **Contribuer à la réflexion** autour de la gestion, l'aménagement et du développement de la voie verte PassaPaïs et d'autres voies vertes, vélo-routes et voies cyclables qui se connectent avec la voie verte PassaPaïs
- Réaliser toute autre opération en rapport avec l'objet de l'association ou de cette activité.

Depuis 2020, le parc travaille sur le développement de la Véloccitanie (Véloroute 84), itinéraire de 200 km, inscrite au schéma national des véloroutes et des voies vertes, elle a la particularité d'être connectée au canal du midi en deux points distants et en constitue une alternative. L'itinéraire emprunte à la fois des voies en site propre (dont PassaPaïs) et des voies partagées en exploitant le réseau de routes secondaires très peu fréquentées.

L'itinéraire traverse quatre départements, l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn et l'Hérault et 11 EPCI.

MISSIONS PRINCIPALES :

Les principales missions s'intègrent dans la thématique du « cyclotourisme » (80% du temps):

- Participer à l'accompagnement et au développement de l'association des professionnels de la Vélocitane.
- Sensibilisation du public à la pratique du vélotourisme notamment en termes de mobilité douce et de développement durable
- Promouvoir l'association auprès des professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, loueurs de vélos,...) situé à proximité de la Vélocitane afin d'étendre leur réseau.
- Recenser les besoins des professionnels en matière de formations, outils et travailler avec le Conseil d'Administration sur un plan d'actions pour répondre aux différents besoins.

Un bénévole de l'association sera identifié pour être l'interlocuteur principal pour ces missions.

De plus, il lui sera proposé d'être associé à différentes autres missions du Parc pour lui permettre de découvrir plusieurs facettes de la mission cyclotourisme et d'être en relation avec le maximum de personnes en lien avec la mission conformément aux objectifs d'un service civique (20% du temps) :

- Appui à l'organisation d'événements sur l'itinéraire ouverts à tous publics
- Participation aux comités d'itinéraire de la Vélocitane ;
- Participation à la réalisation du plan d'actions marketing de la Vélocitane

ENCADREMENT ET INTERACTIONS PROFESSIONNELLES

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a déjà accueilli plusieurs volontaires en service civique et met un point d'honneur à ce que cette expérience puisse être une étape importante dans la construction de leurs parcours professionnel et personnel.

D'une manière générale, cette mission permettra au volontaire de rencontrer de nombreux acteurs intervenant dans le domaine du tourisme et plus précisément du vélotourisme, de travailler sur le terrain, de découvrir et apprendre de nouvelles méthodes de travail et de se familiariser avec le fonctionnement d'un Parc naturel régional et d'une collectivité plus généralement.

Le volontaire sera accompagné par la chargée de mission « vélotourisme » et réalisera ses missions en binôme avec elle. Elle lui transmettra des connaissances et l'accompagnera à la définition de son projet professionnel.

PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHÉ :

- **Intérêt pour les questions liées à la vie associative, aux mobilités douces, au vélotourisme**
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques
- Permis de conduire B
- Sens de l'organisation et capacité de synthèse
- Esprit d'initiative et force de proposition
- Gout pour le travail en équipe et du contact auprès des publics
- Disponibilité, polyvalence, curiosité...

TYPE DE CONTRAT ET INDEMNITÉS

- Contrat de service civique (www.service-civique.gouv.fr)
- Être âgé de 18 à 25 ans (signature du contrat possible à la veille du 26ème anniversaire)
- Durée de la mission : 8 mois à compter du 1^{er} octobre 2022
- Temps complet, 35 h par semaine
- Indemnité selon les modalités du service civique + tickets restaurant
- Aide à la recherche d'un logement
- Véhicules de service selon disponibilités, sinon remboursement des frais de déplacements sur la base des forfaits réglementaires
- Véhicule personnel « recommandé » pour faciliter l'organisation personnelle (hors réalisation de la mission) en territoire rural
- Résidence administrative : Maison du Parc, Saint-Pons-de-Thomières (34220)
- Suivi de mission assuré par Julie ROUDET, chargée de mission « vélotourisme »

MODALITÉS POUR POSTULER A CETTE MISSION

Candidature à adresser à l'attention de « M. le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc » et à envoyer par mail à secretariat.general@parc-haut-languedoc.fr, en indiquant dans l'objet du mail « candidature service civique : « *Participer au projet Véloccitanie, par la promotion du cyclotourisme et la mise en réseau des acteurs* ».

Possibilité de candidater directement via la [plateforme nationale du service civique](#) sur laquelle sera notamment publiée la mission.

Date de démarrage de la mission : Dans les meilleurs délais, idéalement 1^{er} octobre 2022

Durée : 8 mois à temps complet